

Venez découvrir le règlement et le plan de zonage du territoire lors de la 3^{ème} réunion publique de concertation.

Argentan Intercom élabore son PLUi. Ce document planifiera les **possibilités de construction et d'usage des sols** sur le territoire.

Deux séries de réunions publiques ont été organisées en 2013 pour présenter le diagnostic et le PADD à la population.

Par la suite, un **règlement écrit et un plan de zonage** ont été définis en accord avec le PADD.

Le règlement local de publicité, élaboré en parallèle, sera annexé au PLUi.

L'objectif est **de présenter le règlement et le zonage** afin d'informer et d'échanger avec la population des **règles s'appliquant à chaque parcelle** du territoire.

⚠ Les règles et zones constructibles ont été modifiées par rapport aux anciens documents et aux certificats d'urbanisme qui ont pu être délivrés précédemment.

Selon vos disponibilités, vous pouvez choisir votre réunion publique :

Sévigny	Le 9 décembre à 18h00
Fontenai-sur-Orne	Le 9 décembre à 20h00
Saint-Christophe-le-Jajolet	Le 15 décembre à 18h00
Aunou-le-Faucon	Le 15 décembre à 20h00
Argentan	Le 16 décembre à 18h00

Renseignements :

- > au service urbanisme de la CDC
02.33.12.25.25
urbanisme@cc-argentan.fr
- > sur le site Internet de la CDC
www.argentan.fr
- > auprès des 12 mairies

